

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame GUILLOT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte
Madame GUINAND Alexandra
Monsieur MOURAUX Michel
Monsieur GHALI Ted-Fernand
Monsieur LE DEM Philippe
Madame BOURGOIN Evelyne
Madame LECLERC Sylvie

Procuration a été donnée à :

Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur Dominique GIRAULT
Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2022-121 : ACTUALISATION TARIFAIRE DU CAMPING 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L2122-22,

Vu la délibération n°2017-090 du 28 novembre 2017 approuvant le choix du délégataire pour l'exploitation du camping Le Martinet,

Vu le contrat N°2017-09 notifié à l'entreprise FRERY concernant la Délégation de service Public pour l'exploitation du camping « Le Martinet » le 23 janvier 2018,

Vu l'avenant N°3 de prolongation du contrat de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping « Le Martinet » d'un an avec l'entreprise FRERY à compter du 1^{er} janvier 2023,

Vu la demande d'actualisation des tarifs adressée à Monsieur le Maire par l'entreprise FRERY,

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser ces tarifs suivant les conditions économiques en vigueur à ce jour,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Alain CHARMETANT, Adjoint en charge du tourisme,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- de fixer, comme suit, les tarifs du camping :

	BASSE SAISON	HAUTE SAISON
	1 ^{er} avril au 30 juin et du 26 août au 31 octobre	1 ^{er} juillet au 25 août
CAMPING (tarif journalier)*		
Forfait 2 roues 1 personne, 1 emplacement avec électricité	11.00€	12.50€
Forfait 1 à 2 personnes, 1 emplacement avec électricité	21.00€	22.00€
Adulte supplémentaire	4.60€	4.80€
Enfant 2 à 13 ans (gratuit moins de 2 ans)	3.30€	3.60€
Forfait ACSI (jusqu'au 08/07 et à partir du 26.08)	19.00€	
Animal en laisse	1.40€	1.50€
Véhicule supplémentaire	2.80€	3.20€
Visiteur / avec accès piscine	2.30€ / + 1.50€	2.40€ / + 1.50€
Branchement électrique supplémentaire	5.00€	
Branchement eau	1.55€	
Garage mort	4.60€	5.10€
Remise de 20% sur totalité du séjour au-delà de 4 semaines pour les travailleurs saisonniers (sur présentation du contrat de travail)		
LOCATION BIVOUAX 2 COUCHAGES (tout compris sauf draps)*		


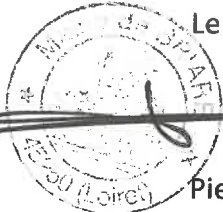
Location journalière	27.00€	31.00€
LOCATION TENTE INDIANA 3 COUCHAGES (tout compris sauf draps)*		
Location journalière 1 à 2 personnes	27.00€	31.00€
Location journalière 3 personnes	32.00€	36.00€
LOCATION HABITAT TOILE OU CHALET 4 COUCHAGES (tout compris sauf draps)*		
Forfait week-end	98.00€	113.00€
Forfait semaine	315.00€	364.00€
LOCATION MOBIL HOME 4 COUCHAGES (tout compris sauf draps)*		
Forfait week-end	142.00€	166.00€
Forfait semaine	462.00€	532.00€
RESERVATION		
Acompte réservation camping		60.00€
Acompte réservation location		75.00€
Frais de dossier		12.00€
AUTRES SERVICES		
Caution location		250€ + 50€
Forfait ménage fin de séjour (ne comprend pas la vaisselle)		50.00€
Douche visiteur		2.00€
Lave-linge ou sèche-linge		5.50€
Carte magnétique barrière (caution)		20.00€
Vidange camping-car + plein d'eau		6.00€

* Plus taxe de séjour en vigueur par jour et par personne

D'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} avril 2023, date d'ouverture du camping

Le 28 novembre 2022

Le Maire,

Pierre-François BOUGUET